



## I. 40<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l’Homme – (25 février au 22 mars 2019)

### A. Réunion-débat biennale de haut-niveau sur la question de la peine de mort

La réunion-débat biennale de haut-niveau sur la question de la peine de mort avait, cette année, pour thème les violations des droits humains liées à l’application de la peine de mort et en particulier en ce qui concerne les droits à la non-discrimination et à l’égalité. Les différents panelistes de ce débat ont ainsi axé leurs présentations sur le caractère discriminatoire de la peine de mort insistant sur la prévalence des personnes vulnérables parmi les condamnés à mort et sur les lois prévoyant elles-mêmes une application discriminatoire de la peine de mort en raison d’une orientation sexuelle, de croyances religieuses ou d’une opinion politique particulière contrevenant ainsi au critère des « crimes les plus graves » établi par le droit international.

A l’occasion de ce débat, la FIACAT a fait une déclaration mettant l’accent sur la discrimination dont sont victimes les classes pauvres et économiquement vulnérables en écho au thème de la dernière journée mondiale contre la peine de mort. Elle a également souligné les discriminations auxquelles les femmes font face que ce soit au niveau des condamnations à mort ou au niveau des conditions de détention dans les couloirs de la mort.

#### *En savoir plus :*

- [Compte rendu de la réunion-biennale de haut-niveau sur la question de la peine de mort](#)
- [Déclaration de la FIACAT](#)

### B. Dialogue interactif groupé avec le Rapporteur spécial sur la torture et sur les défenseurs des droits de l’Homme

Le dialogue interactif groupé avec le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l’Homme et le Rapporteur spécial sur la torture ont permis à ces deux experts de présenter leurs rapports annuels portant respectivement sur la situation des femmes défenseuses des droits humains et sur le lien entre corruption et torture.

A cette occasion, la FIACAT a préparé une déclaration orale. Elle a ainsi pu insister sur l’impact de la corruption sur la bonne administration de la justice et les conséquences que cela a sur les conditions carcérales et sur les détenus en attente de jugement qui sont souvent maintenus en détention au-delà des délais légaux et en violation des dispositions encadrant cette pratique. La question de la vindicte populaire comme conséquence d’un manque de confiance en la justice institutionnelle a également été mentionnée. Enfin, la FIACAT a de nouveau souhaité attirer l’attention du Conseil sur le cas de Germain Rukuki, ancien membre ACAT, condamné arbitrairement à 32 ans d’emprisonnement.

#### *En savoir plus :*

- [Compte rendu du dialogue interactif groupé avec le RS torture et le RS défenseurs](#)

- [Déclaration de la FIACAT](#)

### **C. Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Burundi**

Un débat interactif sur la situation des droits humains au Burundi s'est tenu le 12 mars 2019 avec les membres de la Commission d'enquête sur le Burundi. Les membres de la Commission ont ainsi rappelé l'importance de leur mandat en vue des élections de 2020 et ont insisté sur le fait que la crise n'était toujours pas résolue et que l'impunité persistait.

Le Président de l'ACAT Burundi est intervenu lors de ce débat pour lire la déclaration conjointe faite avec la FIACAT et un certain nombre d'autres organisations non gouvernementales internationales et burundaises. Dans cette déclaration, les organisations signataires ont condamné fermement la fermeture du bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme au Burundi et ont dénoncé les violations des droits humains qui continuent de se perpétrer dans le pays. Un accent particulier a été mis sur les contributions forcées et collectes de vivres et de bétail organisées par le gouvernement. Enfin, le cas de Germain Rukuki a de nouveau été rappelé.

#### ***En savoir plus :***

- [Compte rendu du dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Burundi](#)
- [Déclaration conjointe de la FIACAT](#)

### **D. Examen périodique universel**

Lors de cette session, les documents finaux de l'Examen périodique universel de plusieurs pays ont été adoptés et notamment du Congo, du Sénégal, de la République centrafricaine et du Tchad.

- Le Sénégal a accepté 229 recommandations sur 257, prenant note des 28 autres.
- La République du Congo a accepté 188 recommandations sur 194 et pris note des six autres.
- La République centrafricaine a accepté 179 recommandations sur 207 formulées par ses pairs, et a pris note des 28 autres.
- Le Tchad a accepté pour sa part 195 recommandations sur 204 reçues, prenant note des 9 autres.

#### ***En savoir plus :***

- [Examen périodique universel de l'Arabie saoudite, du Sénégal, de la République du Congo et du Nigéria](#)
- [Examen périodique universel de la République centrafricaine et de Monaco](#)
- [Examen périodique du Belize, du Tchad, de la Chine et de Malte](#)

### **E. Dialogue interactif renforcé sur la mise à jour oral et rapport de la Haute-Commissaire sur la République démocratique du Congo**

Tous les panelistes au dialogue interactif renforcé sur la RDC ont tenu à souligner le pas important qu'ont représenté les élections de fin 2018 tout en appelant à maintenir l'attention sur les défis majeurs qui constituent des menaces à la paix et à la sécurité en RDC. Ainsi, l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai a constaté que la crise était loin d'être terminée, malgré une décrue sur le plan des affrontements armés.

A cette occasion, la FIACAT, l'ACAT RDC et l'OMCT ont fait une déclaration conjointe dénonçant les violations des droits humains ayant eu lieu lors de ce processus électoral. Elles ont appelé le nouveau gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l'impunité ayant prévalu ces dernières années laissant les victimes sans accès ni à la justice ni à la réparation.

***En savoir plus :***

- [Compte rendu du dialogue renforcé sur la situation des droits humains en RDC](#)
- [Déclaration conjointe de la FIACAT, l'ACAT RDC et l'OMCT](#)

**F. Dialogue interactif avec l'Expert indépendant sur le Mali**

Lors de la présentation de son rapport, M. Alione Tine, Expert indépendant sur la situation des droits humains au Mali, a souligné les efforts accomplis depuis 2015. Il a cependant déploré la détérioration de la situation sur les plans sécuritaire et humanitaire et sur le plan du respect des droits humains. Il a notamment mentionné la perte de contrôle de certaines régions passées aux mains d'acteurs non étatiques.

Suite à ce dialogue interactif et à la demande du Représentant permanent du Mali auprès des Nations unies à Genève, le mandat de l'Expert indépendant sur le Mali a été renouvelé pour un an.

***En savoir plus :***

- [Compte rendu du dialogue interactif avec l'Expert indépendant sur le Mali](#)
- [Résolution – Assistance technique et renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'Homme au Mali](#)

**G. Dialogue interactif de haut-niveau sur la situation des droits humains en République centrafricaine**

Lors de ce dialogue interactif, de nombreux intervenants se sont réjouis de la signature le 6 février 2019 de l'Accord de paix global entre le gouvernement et 14 groupes armés. Ils ont insisté sur l'importance de la mise en œuvre des mesures prévues par cet Accord afin d'assurer le rétablissement de la paix et l'amélioration de la situation des droits humains qui reste instable.

La FIACAT et l'ACAT RCA ont profité de ce dialogue pour faire une déclaration conjointe dans laquelle elles félicitent le gouvernement pour ce nouvel Accord de paix et insistent sur l'importance de lutter contre l'impunité en luttant contre la prévalence d'intérêts politiques et en excluant l'amnistie pour les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

***En savoir plus :***

- [Compte rendu du dialogue de haut niveau sur la situation des droits de l'Homme en République centrafricaine](#)
- [Déclaration conjointe de la FIACAT et de l'ACAT RCA](#)